

PROTOCOLE CANTINE ET/OU GARDERIE

Dans le cadre de votre inscription à la cantine et/ou à la garderie, nous vous rappelons les démarches à adopter, afin de pouvoir gérer au mieux la qualité des services et d'accueil que nous vous proposons.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Pour les élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

	Présence / absence occasionnelles
Personne(s) à prévenir	La responsable garderie / restauration scolaire par SMS uniquement au 06.37.91.69.25.
Délai pour prévenir	Au moins la veille, ou si urgence le jour même avant 14h00 (Pour la garderie du soir)

RESTAURATION SCOLAIRE

Pour les élèves de l'école maternelle.

	Présence / absence occasionnelles
Personne(s) à prévenir	La responsable garderie / restauration scolaire par SMS uniquement au 06.74.18.20.66
Délai pour prévenir	48 heures avant le jour de présence ou d'absence Le mardi avant 8h00 il faut prévenir pour le repas du jeudi. Le mercredi avant 8h00 il faut prévenir pour le repas du vendredi. Le jeudi avant 8h00 il faut prévenir pour le repas du lundi. Le vendredi avant 8h00 il faut prévenir pour le repas du mardi. (Passé ce délai, les repas sont commandés à notre fournisseur et facturés).

Pour les élèves de l'école élémentaire.

Présence / absence occasionnelles	
Personne(s) à prévenir	La responsable garderie / restauration scolaire par SMS uniquement au 06.37.91.69.25.
Délai pour prévenir	48 heures avant le jour de présence ou d'absence Le mardi avant 8h00 il faut prévenir pour le repas du jeudi. Le mercredi avant 8h00 il faut prévenir pour le repas du vendredi. Le jeudi avant 8h00 il faut prévenir pour le repas du lundi. Le vendredi avant 8h00 il faut prévenir pour le repas du mardi. (Passé ce délai, les repas sont commandés à notre fournisseur et facturés).

Je vous rappelle qu'en aucun cas vous ne devez vous adresser aux enseignants pour communiquer sur des inscriptions à la cantine et/ou à la garderie. Veuillez donc vous adresser aux personnes indiquées ci-dessus.

Enfin, la présence ou absence de l'enfant doit être communiquée **par un responsable majeur, et non pas par l'enfant lui-même.**

En vous remerciant de votre compréhension.